

Délibération n° 2022 – II - 008

Autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux prioritaires de réduction de l'inondabilité de la plaine de l'Oisans, dans le cadre du Programmes d'Etudes Préalables du PAPI Romanche

Le vingt-deux mars deux mille vingt-deux, à dix-huit heures, le Comité syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien Mulyk, Président du Symbhi.

Assistaient à la séance :

Structures membres	Nom du délégué titulaire	Qualité	Excusé / Présent / Pouvoir donné à
Le Département	Anne Gérin	Conseillère départementale du canton de Voiron	Pouvoir à F. Mulyk
Le Département	Cyrille Madinier	Conseiller départemental du Grand-Lemps	Représenté par J. Polat
Le Département	Christophe Suszylo	Conseiller départemental du canton du Moyen Grésivaudan	Représenté par B. Pérazio
Grenoble Alpes Métropole	Anne-Sophie Olmos	Délégué titulaire	Pouvoir à G. Strappazzon
Grenoble Alpes Métropole	Jean-Yves Porta	Délégué titulaire	Représenté par B. Spindler
Grenoble Alpes Métropole	Gilles Strappazzon	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Philippe Lorimier	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Gilles Duvert	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes Le Grésivaudan	Valérie Pétex	Déléguée titulaire	Présente
Communauté de Communes de l'Oisans	Pierre Balme	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes de l'Oisans	Bruno Aymoz	Délégué titulaire	Excusé
Communauté de Communes de l'Oisans	Denis Delage	Délégué titulaire	-
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Albert Buisson	Délégué titulaire	Pouvoir à D. Bernard
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Franck Doriol	Déléguée titulaire	Pouvoir à D. Bernard
Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère	Daniel Bernard	Délégué titulaire	Présent
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Freddy Rey	Délégué titulaire	Présent
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Nadine Reux	Délégué titulaire	Pouvoir à F. Rey
Communauté d'agglomération du Pays voironnais	Jean-Louis Soubeyroux	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Fabien Mulyk	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes de la Matheysine	Maryse Barthélémi	Délégué titulaire	Excusée
Communauté de Communes de la Matheysine	Patrick Laurens	Déléguée titulaire	Excusé
Communauté de Communes du Trièves	Christophe Drure	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes du Trièves	Marianne Baveux	Délégué titulaire	Excusée
Communauté de Communes du Trièves	Claude Girard	Délégué titulaire	-
Communauté de communes du massif du Vercors	Hubert Arnaud	Délégué titulaire	Présent
Communauté de communes du massif du Vercors	Gabriel Tatin	Délégué titulaire	Présent
Communauté de communes du massif du Vercors	Patrice Belle	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Bièvre Est	Philippe Charlety	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes Bièvre Est	Alain Idelon	Délégué titulaire	Présent
Communauté de Communes Bièvre Est	Dominique Pallier	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Henri Bouchet	Délégué titulaire	-

Communauté de Communes Royans Vercors	Philippe Inard	Délégué titulaire	-
Communauté de Communes Royans Vercors	Hervé Gontier	Délégué titulaire	-

Autres services :

Marie Breuil, Département Eau de Grenoble Alpes Métropoles
Georges Déru, Payeur départemental

Services du Symbhi :

Jacques Henry, Directeur / Daniel Verdeil, Directeur adjoint / Mathieu Grenier, Responsable UT Drac et Romanche / Sébastien Besson, chargé mission contrat Drac / Morgane Buisson, chargée mission environnement / Cécile Albano, Responsable pôle administratif / Nadine Capellaro, assistante.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président expose aux membres du Comité syndical ce qui suit.

Par son courrier de déclaration d'intention du 25 mars 2020 adressé au Préfet de Bassin, le Symbhi a officiellement engagé une démarche d'élaboration d'un Programme d'Actions et de Préventions des Inondations (PAPI) sur la Romanche.

Le dossier de Programme d'Etudes Préalables du PAPI Romanche a été déposé auprès des services de l'Etat en décembre 2021, et intègre une action relative à la réalisation de travaux de sécurisation prioritaires sur la plaine de l'Oisans (action 7.4).

Lors du Comité Syndical du 16 décembre 2021, les élus du SYMBHI ont choisi de s'entourer des services de la Société Publique Locale Isère Aménagement en lui confiant un mandat de maîtrise d'ouvrage pour assister le SYMBHI dans la conduite de cette action.

Début 2022, la SPL Isère Aménagement et le SYMBHI ont travaillé à l'élaboration du marché de maîtrise d'œuvre nécessaire à la réalisation des études de conception, puis au suivi des travaux relatifs à cette opération, avant de formaliser une consultation. Cette consultation a été engagée le 24 décembre 2021, suivant une procédure d'appel d'offres ouvert, avec une date limite de remise des offres fixée au 27 janvier 2022 à 11h00.

Le marché est décomposé en une tranche ferme et quatre tranches optionnelles, avec les durées d'exécution du marché :

- Tranche ferme : 34 mois
- Tranche optionnelle 1 : 27 mois
- Tranche optionnelle 2 : 2 mois
- Tranche optionnelle 3 : 2 mois
- Tranche optionnelle 4 : 2 mois

L'estimation des services pour la prestation est de 380 000 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance du 24 février 2022 a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux prioritaires de réduction de l'inondabilité de la plaine de l'Oisans, au Groupement EGIS-EAU / HYDRETTUDES dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse au vu des critères définis au règlement de consultation, pour un montant de **248 100 € HT**.

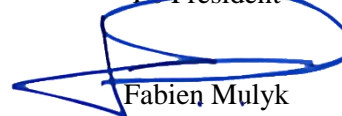
Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à mettre au point si nécessaire, puis à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux prioritaires de réduction de l'inondabilité de la plaine de l'Oisans, dans le cadre du Programmes d'Etudes Préalables du PAPI Romanche, et à demander toutes les subventions nécessaires.

Fait à Grenoble, le 31 mars 2022

Extrait certifié conforme,

Le Président


Fabien Mulyk